

le corbeau et le renard

**L'info communale
de Corbières et Villarvolard**



Vue sur le village de Villarvolard, octobre 2022

Printemps 2023 - n° 25



antoine

Boulangerie – Confiserie

Le Mouret
026 413 11 22

Corbières
026 915 02 62

antoineartisan.ch

Horaires d'ouverture à Corbières

Lundi -Vendredi

6h00-18h30

Samedi

6h00-12h00

Dimanche et jours fériés

6h30-12h00

Vente de produits du terroirs
Vente de sandwiches
Dépôt de pains, café,
fromage à la coupe, tomme
de chèvre etc...

Yannick Duclos
rue de passaplan 17
1651 Villarvolard
Tel: 079 476 55 60
fixe: 026 915 00 95

Alu Petit MAG

Horaires :
Lundi, Jeudi et Vendredi de 7h à 18h
Mardi Fermé
Mercredi et Dimanche de 7h à 14h
Samedi de 7h à 16h

Sommaire

La commune vous informe

• Le mot du Syndic	4
• Comptes 2022 – Rapports sur les investissements terminés	5-10
• Convocation à l’assemblée communale et informations	11
• Informations sur les comptes 2022	12
• Aide financière aux apprenti(es) et étudiants(es)	13
• Réduction de primes à l’assurance maladie	13
• Cartes d’identité et passeports	14
• Obligation de cotiser des personnes sans activité lucrative	14
• Planning des facturations	15
• Patrouilleurs scolaires	15
• Gym parents-enfants	16
• Entretien du rond-point et du cimetière de Corbières – Recherche d’un remplaçant	21
• Gym pour les Seniors	22
• Félicitations à Madame Germaine Fessler pour ses 90 ans !	22
• Senior’Club – Souvenirs et agenda	23-25
• Marché artisanal de printemps du samedi 20 mai 2023	26
• Rappel aux propriétaires de chiens	27
• Le compacteur (évacuation de vos déchets ménagers)	27
• Ne polluez pas vos eaux	28
• Informations sur la qualité de l’eau	29-30
• Les néophytes envahissantes - Pourquoi et comment lutter	31

Les sociétés vous informent

• Calendrier de l’Intersociétés 2023-2024	18
• Dance aérobics	37

D’autres informations utiles

• Point de rencontre d’urgence (PRU) de la commune de Corbières	45
• Informations et numéros utiles	47
• Déchetterie intercommunale	48

Les membres du Conseil communal et de l’administration vous présentent leurs compliments.

Le mot du Syndic

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Notre assemblée communale des comptes 2022 aura lieu le lundi 22 mai prochain.

Les résultats présenteront un bénéfice de CHF 447'845.80, alors que le budget 2022 prévoyait un déficit de CHF 80'631.--. Des charges maîtrisées, proches des montants du budget 2022, ainsi que des entrées fiscales en hausse en sont la raison principale.

En ce qui concerne les entrées fiscales, ce sont les impôts immobiliers qui sont principalement en hausse. Ils sont cycliques et ne se répéteront pas chaque année. Nous nous devons d'être prudents financièrement, les futurs investissements régionaux (centre sportif, constructions de homes, plans directeurs régionaux...) vont peser sur nos finances communales ces prochaines années. A noter que l'impôt sur le revenu des personnes physiques est en légère baisse, comme en 2022.

Ce premier exercice comptable complet sous la nouvelle loi sur les finances communales n'a pas été sans difficultés pour notre commune. Je profite de ces lignes pour remercier notre Caissière Valérie Mabboux pour son travail minutieux.

Du côté des investissements, nous devons depuis cette année fournir un rapport dès que l'un d'eux est terminé. Vous les trouverez dans ce journal, à la suite du mot du Syndic. Merci à toutes les Conseillères et tous les Conseillers communaux pour leurs rapports, mais aussi pour leur engagement sans faille. Notre exécutif fonctionne très bien et nous avons une grande motivation à développer des projets communaux pour améliorer la qualité de vie des citoyens de nos deux villages.

Le projet de construction de l'école avance bien. Le dossier est maintenant en mains du service des constructions et de

l'aménagement du canton. Nous attendons le permis de construire avec impatience. Les demandes d'offres vont être effectuées prochainement. La volonté de collaborer avec des entreprises locales dans le cadre de marchés publics est un objectif du Conseil communal. Nous souhaitons travailler en gardant à l'esprit une utilisation raisonnée des ressources. Par exemple, les armoires des salles de classes seront construites avec les chutes de bois collé par l'entreprise Yerly à Treyvaux. Quelques petits changements sont à souligner dans ce projet : une toiture solaire est prévue sur l'ensemble du toit. Nous sommes également en réflexion sur l'éventuelle création d'un mini réseau électrique pour les bâtiments communaux. Pour le chauffage, nous avons choisi d'installer des sondes géothermiques. Dernier point concernant le projet d'école : son coût. En raison de l'actuelle explosion des prix, nous attendons l'entrée des premières offres pour faire le point et nous vous communiquerons des informations à ce sujet lors de l'assemblée communale d'automne.

L'administration communale a retrouvé un rythme normal en ce début d'année avec le retour au travail de notre Secrétaire Martine Borcard que nous félicitons pour la naissance de Roman. Merci également à ses collègues d'avoir assuré son remplacement.

Pour terminer, n'oubliez pas la deuxième édition de notre marché artisanal de printemps qui aura lieu le samedi 20 mai 2023 sur la place de la halle polyvalente. Venez-y nombreux.

Au nom de l'exécutif communal, je vous souhaite un bel été.

Gabriel Kolly, Syndic

Comptes 2022 – Rapports sur les investissements terminés

Inv. 4 Réfection du Chemin de la Laiterie :

Lors de l'assemblée communale du 21 décembre 2020, un montant de CHF 130'000. — a été voté pour la réfection du Chemin de la Laiterie à Villarvolard. Les comptes de cet investissement se soldent finalement par un montant de CHF 338'864.05. Cet investissement a été financé par un emprunt bancaire correspondant au montant du budget, soit CHF 130'000.—et le solde par nos liquidités.

Ce dépassement s'explique par les facteurs suivants :

- 1) Raccordement supplémentaire aux eaux claires réalisé devant la ferme Frossard,
- 2) Réfections ponctuelles de la conduite d'eaux usées,
- 3) La conduite d'eau n'était pas prévue dans le devis initial car nous ne savions pas de manière exacte où cette dernière passait. Les études du bureau d'ingénieurs CSD nous ont poussés à refaire l'entier de l'installation car de nombreuses fuites étaient supposées sur la conduite existante,
- 4) Un élargissement de la route à la limite des bornes de construction a dû être réalisé pour améliorer la desserte.

Le Conseil communal est conscient qu'un tel dépassement ne devrait pas se produire. Toutefois, l'absence d'un cadastre souterrain à jour réserve parfois des surprises.



Inv. 7 Création d'un trottoir à la Route du Vanel :

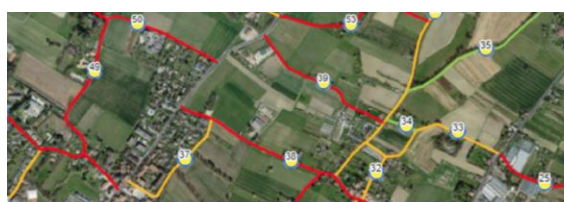
Lors de l'assemblée communale du 9 décembre 2019, un montant de CHF 48'000.— a été voté pour réaliser un trottoir reliant les nouveaux immeubles de la Route du Vanel et le centre du village de Corbières. Cette demande découlait d'une exigence du service cantonal des ponts et chaussées. Le premier calcul estimatif des coûts avait été établi par l'ingénieur choisi par le promoteur du projet immobilier. L'investissement a finalement été réalisé en 2022. Le montant total des travaux est de CHF 53'355.45. La différence par rapport au montant budgété est expliquée par les 3 facteurs suivants :

- 1) Augmentation des prix en général,
- 2) Difficulté du changement de la barrière (exigence du service cantonal des ponts et chaussées),
- 3) Coffre sous le bord de route qui n'était pas en bon état.

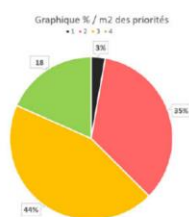


Inv. 8 Inventaire digital des routes :

Lors de l'assemblée communale du 21 décembre 2020, un montant de CHF 30'000.— a été voté pour établir un inventaire digital des routes communales et le montant investi s'élève à CHF 30'352.60. Cet inventaire est nécessaire afin de pouvoir bénéficier d'améliorations foncières pour la rénovation de routes à vocation agricole (communales ou privées). En 2021, l'entreprise LCBE a donc procédé à un relevé vidéo de toutes les routes pour définir leur état. Suite à ce rapport, le bureau d'ingénieurs Gex et Dorthe a préparé un planning des rénovations à prévoir sur 5 ans. Une visite de la Confédération est prévue à la fin avril 2023 pour valider les subventions à recevoir. A noter que l'étude de ce projet est également subventionnée par un montant de CHF 17'000.—.



Plan synoptique des priorités



Priorité	couleur	Longueur	m2	%	Coûts CHF	Remarques
1	noire	932	3 870	3%	192 750,00	Renouvellement de la route
2	rouge	9 862	48 384	35%	232 700,00	Assainissements prioritaires
3	orange	12 391	61 644	44%	66 700,00	Assainissements secondaires
4	vert	5 606	25 632	18%	5 400,00	Bon, assainissements légers facultatifs
Total		28 791	139 530	100%	497 550,00	

Inv. 9 Réfection du mur longeant la Route du Vanel :

Lors de l'assemblée communale du 21 décembre 2020, un montant de CHF 20'000.— a été voté pour la réfection du mur longeant la Route du Vanel à Corbières. Vieillissant, ce mur avait besoin d'un rafraîchissement. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Borcard peinture. Le coût final de cet investissement se monte à CHF 16'200.—.

Inv. 15 Adduction d'eau, bouclage Vanel :

Lors de l'assemblée communale du 9 décembre 2019, un montant de CHF 110'000.— a été voté pour cet investissement. Cette adduction était nécessaire pour le bouclage du village de Corbières. La creuse a été effectuée par nos employés communaux, et l'installation par l'entreprise M+R Ruffieux. La conduite partait depuis le bord de la route cantonale côté Corbières, et passait derrière le Logis Ameublement. Une borne hydrante a été ajoutée, puis rejoint la vanne triple située à l'entrée du Chemin du Pré-du-Crêt. Ces travaux nous ont permis de boucler le réseau de Corbières en cas de fuite. Pour cet investissement, CHF 80'000.— ont été prélevés dans la réserve de l'eau potable.

Le coût final de cet investissement se monte à CHF 126'557.80 auquel il faut enlever un subside de l'ECAB pour la nouvelle hydrante de CHF 15'812.25.



Inv. 28 Barrière d'accès au lac et aménagement de toilettes aux abords du lac secteur Corbières :

Lors de l'assemblée communale du 21 décembre 2020, un montant de CHF 30'000.— a été voté pour cet investissement. Une barrière a été installée au Chemin de la Montagnetta afin de limiter le trafic sur la route descendant au lac à Corbières. Des toilettes ont également été aménagées pour plus de propreté. Ces travaux ont finalement coûté CHF 14'735.75.

Inv. 38 et 45 Réfection des chalets de Pra-Marais, Pra-Suva, et Crau Bourret :

Lors de l'assemblée communale du 21 décembre 2020, un montant de CHF 70'000.— a été voté pour la réfection des trois chalets susmentionnés. Les dépenses actuelles se montent à CHF 83'011.95.

Chalet de Pra-Marais : La famille Andrey souhaitait pouvoir fabriquer du Vacherin et du Gruyère d'alpage sur place. Pour ce faire, une remise aux normes du chalet était demandée par le service cantonal des denrées alimentaires et des affaires vétérinaires. Nous avons donc dû adapter les parois, les sols et l'évacuation des eaux. Nous avons également dû amener de l'eau chaude aux toilettes. Ces travaux exécutés en partie par les employés communaux ont été réalisés au printemps 2021 pour un montant d'environ CHF 44'000.—. Le teneur y a contribué financièrement par une participation de CHF 3'660.—.

Chalet de Pra-Suva : Ayant des problèmes de qualité du lait, le teneur de ce chalet nous a demandé la réfection des sols où couchent les vaches (les gîtes). Les planches en bois ont donc été remplacées par des tapis en caoutchouc plus faciles à laver et ayant une durée de vie plus longue. Un montant d'environ CHF 15'000.— a été nécessaire pour cet investissement réalisé au printemps 2021. Le teneur y a contribué financièrement par une participation de CHF 1'165.—.

Chalet de Crau Bourret : L'alpage de Crau Bourret étant éloigné, et les aménagements intérieurs étant assez vétustes, le Conseil communal a décidé d'y amener un peu de confort en aménageant des toilettes (avant ces travaux, les toilettes étaient situées sur le creux et la salle de bain était inexistante.) Nous avons également fait installer des panneaux solaires sur le toit pour la lumière. Ces travaux ont finalement coûté CHF 24'000.—, avec une participation financière du teneur de CHF 2'000.—. La fourniture des panneaux solaires ayant du retard, ces derniers seront posés dans le courant du printemps 2023.

Ces investissements n'auraient pas été présentés sous cette forme s'ils avaient été votés après la mise en place du nouveau programme comptable MCH2. Le dépassement d'environ CHF 13'000.— est expliqué par les heures de travail des employés communaux un peu plus nombreuses que prévu, ainsi que par le prix des matières premières à la hausse.



Inv. 57, 58 et 59 Raccordement électrique des chalets Gros Maro et Pra-Marais :

Lors de l'assemblée communale du 21 décembre 2021, un montant de CHF 115'000.— a été voté pour l'investissement susmentionné. La famille Andrey qui exploite ces deux alpages utilisait auparavant une génératrice pour produire de l'électricité.

Après discussion, pour des raisons économiques et écologiques, le Conseil communal a décidé d'alimenter ces chalets en électricité. La proximité d'un transformateur l'a encouragé à réaliser cet investissement.

Les dépenses réalisées sont de CHF 105'800.50. Les travaux ont été exécutés par nos employés communaux. Un montant de CHF 23'000.— nous a été accordé par le Patenschaft (parrainage pour les communautés de montagne). Le teneur a également contribué financièrement par une participation de CHF 11'050.--. Le montant final à charge de la commune est de CHF 71'750.50.

Le Conseil communal est encore en attente d'une réponse du service cantonal de l'agriculture pour une éventuelle subvention s'élevant à 27 % du montant total des travaux.



Inv. 60 et 61 Réfection des toitures en tavillons des chalets de Crau Bourret et de Froide Fontaine :

Lors de l'assemblée communale du 21 décembre 2021, un montant de CHF 55'000.— a été voté pour l'investissement susmentionné.

Au vu de l'état des toits, et pour suivre le planning des réfections des toitures de chalets d'alpage, le Conseil communal a décidé de demander à M. Benoît Drompt de réaliser ces travaux dans le courant de l'été 2022.

Le montant final des travaux est de CHF 57'251.50 réparti comme suit :

- CHF 22'106.40 pour le chalet de Crau Bourret
- CHF 35'145.10 pour le chalet de Froide Fontaine

Un montant de CHF 6'508.40 nous a été versé en 2019 par l'ECAB suite à des dégâts de grêle. Un montant de CHF 21'212.— nous a été versé par le service cantonal des biens culturels. Nous sommes encore en attente du versement d'une éventuelle subvention par le Fonds Suisse pour le Paysage auprès duquel une demande a été déposée.



Inv. 56 Remplacement d'une conduite d'eau secteur Pra-Bon à Villarvolard :

Lors de l'assemblée communale du 21 décembre 2021, un montant de CHF 190'000.— a été voté pour l'investissement susmentionné. La conduite d'eau qui reliait le réseau principal entre Botterens et Villarvolard a connu de nombreuses fuites ces dernières années. Une partie de la conduite à l'entrée de Botterens a été rénovée il y a quelques années. Le complément de cet investissement a été voté lors de l'assemblée des budgets 2023.

Le passage sous le ruisseau a nécessité l'intervention de l'entreprise BH Sàrl pour un forage dirigé. Une subvention de CHF 2'000.— nous a été attribuée par l'ECAB pour l'installation d'une nouvelle borne hydrante. Le montant final des travaux est de CHF 183'088.20. Il a été financé par un emprunt bancaire.



Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Corbières sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

Lundi 22 mai 2023 à 19h30
à la halle polyvalente de Corbières

TRACTANDA DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (publié sur le site internet www.corbieres.ch et disponible au secrétariat communal 10 jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)
2. Comptes 2022
 - 2.1 Comptes de fonctionnement 2022
 - 2.2 Comptes des investissements 2022
 - 2.3 Rapport de l'organe de révision et de la commission financière
 - 2.4 Approbation des comptes 2022
3. Reprise de la buvette du foot par la commune
4. Election d'un nouveau membre à la Commission financière
5. Informations et divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

Le Conseil communal

Informations sur les comptes 2022

RECAPITULATION DES COMPTES 2022

Fonctionnement	Comptes 2022		Budget 2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits
0. Administration	486'768.48	18'735.85	430'278.00	9'700.00
1. Ordre public	77'625.02	34'770.00	109'473.00	36'000.00
2. Formation	1'297'881.60	204'056.20	1'350'036.00	232'699.00
3. Culte, culture et loisirs	204'674.32	67'184.70	179'053.00	42'500.00
4. Santé	400'807.20	3'739.20	392'940.00	2'500.00
5. Affaires sociales	468'037.95	11'741.10	443'498.00	3'000.00
6. Transports et communications	435'593.21	105'976.31	439'120.00	85'700.00
7. Protection, aménagements de l'environnement	947'604.39	841'576.03	829'756.00	704'198.00
8. Economie	43'514.20	20'683.95	66'191.00	4'200.00
9. Finances et impôts	91'120.31	3'593'009.14	145'310.00	3'184'527.00
	4'453'626.68	4'901'472.48	4'385'655.00	4'305'024.00
Excédent produits de fonctionnement	447'845.80			80'631.00
Investissements	Comptes 2022		Budget 2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits
02 Services généraux	-	-	27'000.00	-
217 Bâtiments scolaires	262'709.25		6'150'000.00	500'000.00
61 Circulation routière	387'262.45		561'000.00	147'450.00
71 Approvisionnement en eau	240'763.85	6'189.98	234'000.00	33'000.00
72 Traitement des eaux usées	118.25	36'969.02	120'000.00	85'000.00
84 Tourisme	2'517.70		18'000.00	
963 Immeubles du patrimoine financier	170'903.05	377'734.10	192'000.00	706'350.00
	1'064'274.55	420'893.10	7'302'000.00	1'471'800.00
Excédent (produit) charge d'investissement		643'381.45		5'830'200.00

Aide financière aux apprenti(es) et étudiants(es)

Participation de la commune

La commune accorde, **dans le courant de l'année scolaire**, à tous les apprenti-e-s et étudiant-e-s, pour les 4 premières années et jusqu'à 25 ans, une bourse de **CHF 200.—**.

Cette bourse est allouée sans condition de ressources des parents.

Le montant est versé en une fois, durant l'année scolaire, **mais au plus tard jusqu'au 31 août de chaque année**, sur présentation de l'attestation de formation. Merci de nous indiquer votre numéro de compte postal ou bancaire.

Aucune autre communication personnelle ne sera faite en fin d'année scolaire, et aucune demande hors délai ne sera acceptée.

Bourse cantonale

La demande pour une bourse cantonale doit être adressée directement à

Service des subsides de formation

tél. 026/305 12 51

Rue Saint-Pierre Canisius 12

1700 Fribourg

e-mail : bourses@fr.ch

Réduction de primes à l'assurance-maladie

Le droit au subside débute dès le **1er jour du mois** au cours duquel la demande est déposée directement à la Caisse de compensation du Canton de Fribourg.



Pour rappel, l'échéance pour le dépôt des dernières demandes de subsides pour la réduction des primes est toujours fixée au : **31 août de l'année civile**.

Toutes informations utiles : <https://www.caisseavsfr.ch/>

Cartes d'identité et passeports

Depuis le 01.01.2022, les cartes d'identité et les passeports doivent être commandés auprès du Service de la population et des migrants – Service des passeports suisses, Route d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot. Tél. 026 305 15 26

Il était anciennement possible de passer commande d'une carte d'identité auprès du secrétariat communal. Cette possibilité a été abandonnée pour les motifs suivants :

- Rabais qui peut être obtenu uniquement en commandant les deux documents (passeport et carte d'identité), et de ce fait uniquement au Service des passeports, puisque ces derniers ne peuvent plus être commandés à la commune depuis quelques années déjà
- Délai d'établissement plus bref
- Photo passeport faite directement sur place et gratuite, sans risque de refus
- Paiement sur place par carte bancaire, Postcard ou au comptant

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Obligation de cotiser des personnes sans activité lucrative

1. A partir de quand dois-je payer des cotisations ?

Vous devez payer les cotisations à l'AVS, à l'AI et aux APG dès le 1^{er} janvier qui suit votre 20^{ème} anniversaire.

L'obligation de cotiser prend fin au moment où vous atteignez l'âge ordinaire de la retraite.

2. Qu'implique pour moi l'obligation de cotiser ?

Il faut que la durée de cotisation soit complète : les années manquantes peuvent entraîner une diminution de la rente.

Si vous n'exercez pas d'activité lucrative et n'êtes pas encore enregistré/e auprès d'une caisse de compensation pour le versement des cotisations, vous devez vous annoncer à la caisse de compensation de votre canton de domicile ou à l'agence communale.

Si vous avez pris une retraite anticipée, vous restez affilié/e dès l'année de vos 58 ans à la caisse de compensation professionnelle qui était la vôtre alors.

C'est à vous de veiller au respect de votre obligation de cotiser.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous référer au site de la caisse de compensation www.caisseavsfr.ch

Planning des facturations



Taxes et impôts communaux : Planning annuel des facturations

Mars	→ eau : taxe de base et location du compteur
Avril	→ impôts communaux
Mai	→ contribution immobilière
Juin	→ impôts sur les chiens
Octobre	→ épuration : taxe d'exploitation
Novembre	→ eau : relevé des compteurs et facturation
Décembre	→ taxe non-pompier & taxe déchets



Assurez-vous d'avoir bien reçu vos acomptes d'impôts communaux 2023 ! Sinon, veuillez contacter le bureau communal au tél. 026 915 14 08.

Patrouilleurs scolaires

A Villarvolard, une équipe dynamique et bénévole est en place pour assurer la rentrée et la sortie des écoles.

Vous pouvez la compléter en prenant contact avec le secrétariat communal :
Tél. 026 915 14 08.



Nous remercions vivement l'équipe en place qui assume ce poste par tous les temps.

Le Conseil communal de Corbières encourage vivement les personnes disponibles à s'annoncer pour former une équipe de patrouilleurs et assurer l'accès à l'école de Corbières.

Les horaires des patrouilleurs à Villarvolard sont les suivants :
07h25 – 07h50, 11h35 – 11h55
13h15 – 13h40, 15h30 – 15h50
du lundi au vendredi (sauf le mercredi après-midi).



Heureux de pouvoir à nouveau chanter sans restriction, le Chœur-Mixte La Lyre de Corbières a repris ses répétitions et ses animations tout au long de l'année. Sous la direction dynamique de M. Emmanuel Dupasquier, nous préparons les célébrations pascales, et le 30 avril, l'animation musicale de la Première Communion.

Cet automne, les 27 et 28 octobre, La Petite Suite québécoise nous fera découvrir des chansons du terroir canadien.

Chanter fait du bien, tant sur le plan physique qu'émotionnel. De plus, cette activité enrichit la vie sociale de nos villages.

Il serait vraiment dommage que par manque de relève, cette tradition se perde. A toutes personnes qui désirent nous rejoindre pour que la Société puisse vivre, nous leur souhaitons d'ores et déjà la bienvenue.

Venez essayer ! Nous avons besoin de membres dans toutes les voix.

Les répétitions se déroulent à la salle de l'étage de la salle polyvalente, le mardi de 20 h. à 22 h. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter notre site Internet : www.lyre-corbieres.ch.

Au plaisir de vous rencontrer.

Gym parents-enfants

Nous vous informons que dès le 4 septembre 2023, la gym parents-enfants débutera à Corbières pour les familles avec des enfants jusqu'à la 2H, les **mercredis de 16h30 à 17h30**.



Pour un bon fonctionnement de ce moment ludique en famille, nous recherchons un ou deux accompagnants prêts à donner un peu de leur temps. Si vous êtes motivés et que vous avez des idées afin de proposer des thèmes, des jeux et des postes lors de certains cours, c'est avec plaisir que nous collaborerons !



Pour plus d'informations ou pour vous inscrire à la gym parents-enfants, veuillez prendre contact avec Priscilla Verdon au 076/493.16.33 ou par mail priverdon@gmail.com

Inscription possible jusqu'au **20 aout 2023, places limitées**.



!!!! LE TENNIS CLUB CORBIÈRES A 40 ANS !!!!

INVITATION A NOTRE TOURNOI TECAPE

LE SAMEDI 3 JUIN 2023

40 ANS
 — même pas —
PEUR !

Le tennis-club Corbières organise pour ses 40 ans un tournoi, ouvert à toutes les sociétés locales ainsi qu'aux ami(e)s et membres du club avec au programme 3 compétitions réunissant des matchs de tennis, de pétanque et de cartes.

Chaque équipe jouera 6 matchs, soit 2 fois à la pétanque, 2 fois au tennis et 2 fois au chibre, durant la journée.

La compétition commencera à 09h00 et se terminera à 21h30. Un brunch sera mis à disposition à midi et un repas sera servi le soir.

Une finance d'inscription de CHF 20.-/pers sera perçue, repas compris.

Des prix seront distribués aux meilleures équipes.

Chaque société est priée de distribuer à ses membres la feuille d'inscription.

Chaque personne retourne son inscription au tennis-club Corbières individuellement ! à p_siffert@yahoo.fr ou Paule Siffert, ch. des Esserts 39, 1647 Corbières.



Selon les diverses inscriptions reçues, un tirage au sort des équipes sera fait par le comité du tennis-club en composant des équipes aptes à jouer aux 3 activités. Il est donc important de spécifier la connaissance des personnes pour chaque jeu et principalement au tennis et au chibre.

Catégorie :

- Enfant dès 12 ans si membre du tennis uniquement
- Adulte membres ou ami(e)s du tennis
- Adulte d'une société locale



COUPON D'INSCRIPTION A NOUS RETOURNER D'ICI AU 15 MAI 2023

NOM :

PRENOM :

Numéro de natel :

Je sais jouer : au tennis au chibre à la pétanque

Remarques :

Calendrier de l'Intersociétés 2023 - 2024

MAI 2023

Samedi 06	Tir obligatoire
Samedi 20	Marché artisanal (Commune)
Dimanche 21	Journée du FC Gruyère-Lac à Echarlens

JUIN 2023

Ve 02 au Di 04	Tir en campagne Bulle
Samedi 03	Tournoi Tecapet (tennis-cartes-pétanque)
Mercredi 28	Tir obligatoire (18h-20h)

JUILLET 2023

Jeu 29 juin au Di 02	Rencontre des Jeunesses à Echarlens
Dimanche 16	Grillades par la Jeunesse de Villarvolard
Lundi 31	Fête Nationale par la Jeunesse de Corbières

AOUT 2023

Samedi 19	Tir obligatoire (9h-12h)
Ve 25 au Di 03 sept.	Tournoi Tennis

SEPTEMBRE 2023

Samedi 23	Loto du Tir - 300m
------------------	--------------------

OCTOBRE 2023

Dimanche 01	Brunch de soutien du Tennis à Corbières
Ve 27 - Sa 28	Concert Mini Cécilienne Chœur Mixte Corbières

NOVEMBRE 2023

Samedi 04	Loto Pêche
Samedi 18	Loto Jeunesse de Corbières (IS)
Samedi 25	Loto des filles et garçons de chalet
Dimanche 26	Brunch de soutien du FC Gruyères-Lac à Bulle (aux Halles)

DECEMBRE 2023

Vendredi 01	Saint-Nicolas à Villarvolard
Samedi 02	Loto Chœur Mixte Corbières
Dimanche 03	Fenêtre de l'Avent Chœur Mixte Corbières
Samedi 09	Loto Tir - jeunes tireurs
Samedi 16	Fenêtre de l'Avent Jeunesse de Villarvolard

JANVIER 2024

Samedi 06	Loto Jeunesse Corbières
Samedi 13	Loto des Armaillis
Ve 19 au Di 21	Sortie des familles à Bellegarde (tennis)

FEVRIER 2024

Samedi 03	Loto Tennis
Samedi 10	Loto Amicale sapeurs-pompiers
Samedi 24	Match aux cartes par le FC Gruyères-Lac

MARS 2024

Samedi 02	Loto Tir à air comprimé
------------------	-------------------------



Nous participons à la **Nuit des églises**

Vendredi 2 juin 2023 – église de Hauteville

En Suisse, la *Nuit des Eglises* a eu lieu pour la première fois le 17.09.2016 dans environ 80 églises du canton d'Argovie. La 2^{ème} édition a essaimé dans plusieurs cantons et on dénombre plus de 470 paroisses participantes lors de la 3^{ème} édition le 28.05.2021. Cette manifestation existe depuis de nombreuses années dans de centaines d'églises en Europe.

Concept de La Nuit des Eglises

L'église, c'est d'abord le rassemblement des chrétiens qui se réunissent pour la célébration du culte ou de la messe. Mais c'est également un lieu marqué par une architecture, orné d'œuvres d'art et d'objets de culte, un lieu artistique et patrimonial fort. Pour ceux qui n'entrent jamais dans nos églises, c'est une occasion de découverte. La *Nuit des Eglises*, c'est la possibilité de vivre un **moment de contemplation grâce à l'art**, art manifesté dans toutes ses dimensions.

Sur le site www.nuitdeseglises.ch, vous trouverez les activités de l'édition 2023.

Après 2 annulations en raison de la pandémie, le groupe pastoral de la Rive Droite remet l'ouvrage sur le métier. C'est l'église de **Hauteville** qui vous accueille

vendredi 2 juin 2023 à 20h00

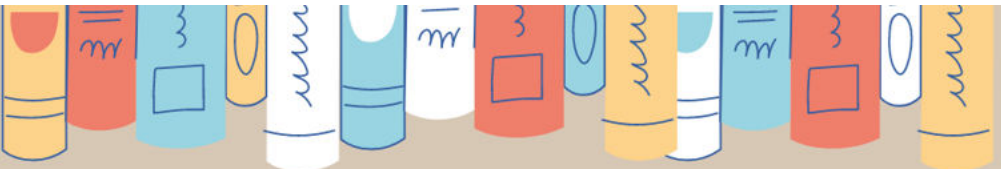
Sylvie Ruffieux, conteuse (Association Contemuse), vous charmera avec ses belles histoires pour petits et grands, suivies du verre de l'amitié.



Venez-y nombreux et en famille !

Groupe pastoral de la Rive Droite

(Paroisses St-Sulpice le Solitou,
La Roche et Pont-la-Ville)



Venez découvrir notre Bibliothèque

Horaires

Lundi: 17h-18h15
 Mercredi: 14h-16h
 1er samedi du mois: 10h-11h15

Tarifs

adulte: 17CHF
 enfant: 10CHF
 gratuit pour les poussins

Chemin des Branches 5
 1648 Hauteville
 Contact : lis-moi-tout@hotmail.com
<https://lismoitout.wixsite.com/bibliothèque>




iGruyère

Retrouvez vos informations communales désormais aussi sur le web !

igruyere.ch

Pour ses 2 ans, iGruyère arrive sur le web et l'application mobile fait peau neuve !

Plus moderne, plus rapide, plus efficace et plus proche de vous !



Téléchargez dès maintenant iGruyère !

App Store Google Play

arg

Jobby





Atelier de jeux et bricolages « Arc-en-ciel »
Reconnu par le SEJ

Petit message aux enfants de 2 1/2 à 4 1/2 ans :

*Qui aimerait venir s'amuser, rire et chanter,
observer, découvrir, bricoler ?*

*Partager des gâteaux,
danser sur des rythmes rigolos ?*



Quand ?	du 1 ^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024
Comment ?	1 x 2 heures par semaine, 2 x 2 heures par semaine ou 3 x 2 heures par semaine, sous réserve des places disponibles
	mardi et jeudi, matin et après-midi matin de 09h00 à 11h00 et après-midi de 13h30 à 15h30
Où ?	à la salle communale de Botterens
Qui ?	Nathalie Raboud, Botterens, animatrice 079 747 57 01 Murielle Ruffieux, Villarbeney, présidente 026 921 04 19 079 845 90 62

*Venez avec nous, dessiner les couleurs
de l'arc-en-ciel, et vous faire des amis*



Entretien du rond-point et du cimetière de Corbières – Recherche d'un remplaçant

Le Conseil communal est à la recherche d'une personne motivée à s'occuper de l'entretien du cimetière de Corbières ainsi que du rond-point du Vanel dès le début de l'année 2024 afin de succéder à M. Hans Peter Zürcher.

- **Ce travail vous intéresse ?**
- **Notre Conseillère communale Madame Christine Borcard (076 346 07 72) se tient à votre disposition pour vous informer des conditions et vous donner des compléments d'information.**

Le Conseil communal remercie chaleureusement M. Hans Peter Zürcher pour son dévouement et ses bonnes idées au service de la Commune depuis 2015. Il lui souhaite tout le meilleur pour la suite.

Gym pour les Seniors

Tu as 60 ans ou plus et tu cherches une activité physique, alors viens essayer notre gymnastique senior dans un groupe sympathique. Le cours a lieu tous les mercredis après-midi de 14h30 à 15h30 à la salle polyvalente de Corbières. Nous terminons la séance de gymnastique par un bon moment d'amitié autour d'un thé.

N'hésite pas à contacter Elisabeth Tornare au 079 748 21 80.

Salutations sportives !

Elisabeth



Félicitations à Madame Germaine Fessler pour ses 90 ans !

« Je suis née à Villarvolard il y a 90 ans. J'ai fait mes années d'école obligatoire et j'aurais bien aimé avoir la possibilité d'aller à l'école secondaire mais voilà, je n'étais qu'une fille et pour la gent féminine, l'école secondaire était payante car considérée comme superflue parce que pas nécessaire pour tenir un ménage.

J'ai attendu d'avoir 20 ans pour fréquenter une école de secrétariat.

Je me suis mariée à 25 ans dans l'église du village et j'ai vécu à Genève où j'ai mis au monde mes trois enfants. A la retraite de mon mari, nous sommes revenus à Villarvolard. Mon mari (René Fessler) est décédé en novembre 2007.

Actuellement, je reçois toute l'aide nécessaire de ma famille et des services compétents. J'en remercie mes proches et nos autorités ».

Germaine Fessler

Le Conseil communal lui adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de santé !



Senior' Club – Quelques souvenirs du vendredi 9 décembre 2022

BRAVO et MERCI aux enseignantes de Corbières et à leurs élèves qui ont enchanté notre après-midi avec

- Chants, poèmes, prestations instrumentales et magnifiques cartes de vœux

BRAVO et MERCI à Orféa pour les magnifiques et délicieux biscuits de Noël ;

BRAVO et MERCI à Michel Rolle pour sa prestation musicale.



Senior' Club – Loto des aînés du 15 mars 2023 - Remerciements

Grâce aux généreux lots offerts par les entreprises de la commune et par les entreprises partenaires, la Commission Senior+ a pu organiser un sympathique loto suivi d'un goûter.

Encore un grand merci à ces entreprises pour leur générosité.



Senior' Club – Agenda 2023

Juin 2023 – Visite de la forge de la Tzintre à Charmey

Le prochain après-midi récréatif aura lieu **le 20 juin prochain**.

Au programme : visite de la forge avec démonstrations de travail avec des anciens forgerons passionnés, visite de la grange-exposition qui relate l'histoire et les archives de cette ancienne forge, et film explicatif.

L'invitation est jointe à la page suivante. Venez-y nombreux !

Nous irons ensuite prendre le verre de l'amitié aux Invuettes, dans la vallée du Gros-Mont.

Tout est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Septembre 2023 – Course des aînés

La traditionnelle course des aînés aura lieu le jeudi 14 septembre 2023.

La date est à réserver sur vos agendas. Une invitation vous parviendra dans le courant de l'été.



Senior' Club – Après-midi récréatif du mardi 20 juin 2023

La Commission Senior + et le Conseil communal de Corbières ont le plaisir d'inviter les personnes en âge de la retraite à participer au prochain après-midi récréatif qui aura lieu le

Mardi 20 juin 2023

Nous vous donnons rendez-vous à 14h00 à la Halle Polyvalente de Corbières pour aller visiter **L'ANCIENNE FORGE DE LA TZINTRE**, à Charmey.

- Démonstration du travail de forgeron à l'atelier
- Visite de la Grange Exposition – film

Nous terminerons l'après-midi par le verre de l'amitié à la buvette des Invuettes.

A savoir que la visite de la Forge est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le transport depuis Corbières sera organisé en fonction des inscriptions, et les personnes inscrites de Villarvolard seront prises au passage, à la fontaine du village, à 14h15.

Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de retourner le **coupon de participation ci-joint jusqu'au 10 juin 2023** à l'administration communale.

Bulletin d'inscription – Après-midi récréatif du 20.06.2023

A déposer auprès de l'administration communale au Chemin du Pré-du-Crêt 7 à 1647 Corbières ou par mail à l'adresse administration@corbieres.ch jusqu'au **10 juin 2023**.

Vous pouvez aussi vous inscrire par téléphone au bureau communal :
Tél. 026 / 915 14 08

Nom

Prénom

Téléphone

Adresse électronique



La Commune de Corbières vous invite à son



MARCHÉ ARTISANAL DE PRINTEMPS

Samedi 20 mai 2023

Place de la halle polyvalente

Dès 09h30

- Stands et démonstrations de producteurs et artisans locaux
- Diverses animations par les sociétés et associations locales
- Petite restauration, bar



Commune de Corbières
Chemin du Pré-du-Crêt 7
1647 Corbières

Pour plus d'informations, inscription de stands et contact :
administration@corbieres.ch / 026 915 14 08

Rappel aux propriétaires de chiens

Amicus

Tout chien doit être identifié au moyen d'une puce électronique, au plus tard, 3 mois après sa naissance. L'identification du chien doit être effectuée par un/e vétérinaire qui met à jour la banque de données. Le détenteur du chien est prié d'annoncer tout changement d'adresse ainsi que la mort de l'animal.

Toute personne qui acquiert un chien doit s'annoncer à la banque de données Amicus.

La détention d'un chien est soumise à des émoluments (cantonal et communal). Toute soustraction à l'imposition des chiens constatée par l'autorité cantonale ou communale est dénoncée à la Préfecture qui statue sur l'infraction commise.

Caissettes Bravo

Les caissettes sont mises à disposition des détenteurs de chien



Merci d'en faire bon usage.

Les caissettes ne sont pas destinées à recevoir les déchets ménagers, sable à chat et autres détritrus.

Le compacteur (évacuation de vos déchets ménagers)

? **Achat et retour de la carte à prépaiement ?**



à l'administration communale

? **Recharger la carte à prépaiement ?**



à l'administration communale

? **Carte perdue ?**



aviser l'administration communale

Ne polluez pas vos eaux

La population ne sait souvent pas que les déchets ou les liquides jetés dans le caniveau ou la grille de route finissent généralement directement dans la rivière la plus proche, avec pour conséquence la pollution de l'eau et des écosystèmes, pouvant occasionner la mort de poissons.

Le service de l'environnement rappelle aux habitants du canton qu'il ne faut pas se débarrasser de déchets ou de liquides sur les chaussées et les places.

Dans ce but, des plaquettes informatives seront posées à proximité des grilles d'eau de pluie au fur et à mesure de la réfection des routes cantonales.



La commune de Corbières fait de même pour les places, routes et chemins communaux. Elle rappelle que l'engagement de chacun est essentiel : il y a encore trop de pollutions des eaux dans le canton liées aux grilles d'eaux claires.

Le fait de jeter des déchets en tous genres dans les grilles de route mène souvent à des pollutions diffuses. Une étude a montré qu'un seul mégot contenait suffisamment de poison pour tuer la moitié des petits poissons mis dans un litre d'eau en seulement 96 heures. Il existe des polluants très toxiques pour la faune et la flore aquatique :

- L'eau de Javel utilisée pour nettoyer les toits ou les terrasses;
- Les produits de nettoyage utilisés par exemple pour laver sa voiture ou son vélo;
- Les produits phytosanitaires;
- La peinture (attention à ne pas jeter l'eau dans une grille après avoir nettoyé ses pinceaux);
- Le ciment employé pour les petits ou grands travaux ;
- Le petit-lait.



Informations sur la qualité de l'eau

Réseau d'eau Corbières (secteurs Corbières et Villarvolard)

Conformément à l'article 5 de l'ordonnance du DFI (Département fédéral de l'intérieur) sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale du 23 novembre 2005, tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs de la qualité de l'eau distribuée au moins une fois par année de manière exhaustive.

Qualité microbiologique et chimique.

Sur la base des prélèvements effectués les **5 avril, 3 octobre et 3 novembre 2022** les résultats sont :

Corbières supérieur et village : l'eau analysée a donné des résultats chimique et microbiologique dans les normes pour les paramètres analysés lors de l'année 2022.

Corbières montagne : l'eau analysée a donné des résultats chimique et microbiologique dans les normes pour les paramètres analysés lors de l'année 2022.

Villarvolard : l'eau analysée a donné des résultats chimique et microbiologique dans les normes pour les paramètres analysés lors de l'année 2022.

Fournisseurs :

EauSud :	100%	dans les normes
Hauteville :	100%	dans les normes
Botterens :	100%	dans les normes
Corbières :	100%	dans les normes

Dureté totale de l'eau

Corbières village et supérieure :	28.8°±0.03	degré français
Corbières montagne :	17.09°±0.7	degré français
Villarvolard :	20.4°±0.8 à 24.6°±1.0	degré français

Fournisseurs

EauSud : Dureté moyenne :	24°	degré français
Hauteville Montagne : Dureté moyenne :	18°	degré français, eau mélangée
Hauteville village : Dureté moyenne :	25°	degré français (entre 18 et 32)
Botterens : Dureté moyenne :	22°	degré français
Corbières montagne : Dureté moyenne :	18°	degré français, eau mélangée

Dureté totale En mmol/l	Appréciation	Dureté totale En °F	Dosage de poudre à lessive
0 – 0.7	très douce	0 – 7	- - -
0.7 – 1.5	douce	7 – 15	- -
1.5 – 2.5	moyennement douce	15 – 25	-
2.5 – 3.2	assez dure	25 – 32	+
3.2 – 4.2	dure	32 – 42	+ +
au dessus de 42	très dure	au dessus de 42	+ + +

Teneur en nitrate

Corbières montagne :	2	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
Corbières village et supérieure :	8 à 9	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
EauSud :	3 à 7	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
Hauteville montagne :	2	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
Hauteville village :	1 à 10	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
Villarvolard :	2 à 3	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
Botterens :	4	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l

Provenance

Corbières :	Achat à la Société EauSud et aux communes d'Hauteville, Botterens
EauSud :	Eau de nappes
Hauteville :	Eau de source et de nappes
Botterens :	Eau de source
Corbières :	Eau de source

Traitement

Corbières :	UV
EauSud :	2 provenances : - Pont-du-Roc à Charmey : UV - Fin de la Porta à Grandvillard : UV
Hauteville :	UV
Botterens :	UV

Sources privées

Les bases légales dans le règlement sur l'eau potable (REP, RSF 821.32.11) :

Art. 16 Eau potable distribuée à des tiers (art. 22 al. 1 LEP)

¹Quiconque distribue de l'eau potable à des tiers sur le territoire communal doit s'annoncer à la commune. En outre, dans le cadre des obligations d'autocontrôle, il doit fournir au Service des échantillons aux fins d'analyse.

Art.19 Fréquence des prélèvements et des analyses (art. 22 al. 2 LEP)

¹La fréquence des prélèvements et des analyses est fixée en fonction de l'importance des infrastructures, de la qualité de l'eau, d'un traitement éventuel, de l'analyse et l'évaluation des risques ou d'autres éléments particuliers. **Pour les petits distributeurs, 2 analyses par an sont exigées.**

Fuite d'eau sur conduite privée

Si vous entendez une vibration ou un bruit sourd dans votre conduite d'eau, proche du compteur, veuillez informer l'administration communale.

Le conseil communal profite de cette information sur la qualité de l'eau potable pour rappeler qu'il est important de renouveler toutes les 48 heures l'eau à l'intérieur des conduites pour avoir une eau irréprochable.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à :

Administration communale

tél. 026/915 14 08

Mail : administration@corbieres.ch



Les néophytes envahissantes : pourquoi et comment lutter

Les animaux, les plantes et autres êtres vivants se sont depuis toujours déplacés et ont conquis de nouveaux territoires au gré du vent, des vagues ou par leurs propres moyens. Depuis la découverte des Amériques, un nouveau facteur a largement aidé différents organismes à se disperser, l'humain. Ces espèces nouvellement arrivées sont appelées néobiontes et lorsque l'on parle de plantes, néophytes. La Suisse compte une flore de plus de 4000 espèces, dont environ 20 % (environ 750 espèces) sont considérées comme néophytes. La plupart des néophytes s'adaptent bien aux écosystèmes présents et enrichissent même la flore indigène. Par exemple, la véronique des jardins (*Veronica persica*), avec sa floraison quasi toute l'année, est intéressante pour différents pollinisateurs au tout début du printemps ou en automne, lorsque la diversité en fleurs indigènes est plutôt pauvre. Cependant, environ 13 % (100 espèces) de ces néophytes ne sont pas stables dans leurs écosystèmes, se propagent et prolifèrent, souvent au détriment de la biodiversité locale. Ces espèces sont appelées néophytes envahissantes et des luttes sont organisées afin de limiter leur propagation et ainsi les dégâts subis.

La Suisse a recensé 100 espèces de néophytes problématiques. Ces espèces peuvent poser des problèmes pour la biodiversité en étouffant la flore et la faune indigène, pour la santé humaine et animale et pour l'économie car elles détruisent des infrastructures ou envahissent des régions agricoles ou touristiques.

Dans une série d'articles, le Service des forêts et de la nature du canton de Fribourg (SFN) vous présente les plus importantes de ces néophytes envahissantes pour le canton et des mesures de luttes à appliquer pour lutter contre leur propagation.

Berce du Caucase (<i>Heracleum mantegazzianum</i>) Origine Caucase Description Plante géante (jusqu'à 5m) à ombelle (cutche) blanche. Tige épaisse (10cm), creuse, tachée de rouge. Feuilles énormes (0.5 à 3m de long) profondément découpées et dentées, aspect piquant. Particularité La plante est phototoxique : la peau, touchée par la sève de la plante, brûle si elle est exposée au soleil. Lutte de mai à juillet, avant la floraison : faucher la partie aérienne de la plante pour mieux accéder à la souche. Couper la racine à une profondeur de 20 cm. Alternatives indigènes Angélique sauvage, berce des prés (Patte d'ours), carotte sauvage, panais sauvage 	Renouées asiatiques (<i>Reynoutria japonica</i> aggr.) Origine Japon, Chine et Asie orientale Description Plante de 1-3 m, fleurs blanches en grappe. Tiges (jusqu'à 2cm) creuses, glabres, rouges. Forme un zigzag d'une feuille à l'autre. Feuilles ovales à pointues, légèrement en forme de cœur, de 10 à 20cm environ. Rhizomes épais (jusqu'à 10 cm). Lutte d'avril à octobre : Pour des individus isolés, arracher la plante avec la racine, 6-7 fois par année pour ne laisser aucune chance à la plante. Si la population est grande, faucher la surface contaminée 7 fois par année pendant minimum 8 ans. Ne pas hacher la plante (coupe nette, 1 seule tige), car les fragments peuvent extrêmement bien repartir. Jeter les déchets verts dans poubelle qui finira en incinérée pour éviter toute dispersion. Alternatives indigènes massette, reine des bois 
---	--

Liens importants et personne de contact au SFN :

SFN section nature et paysage : <https://www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement/faune-et-biodiversite/section-nature-et-paysage>

Info Flora (centre national de données et d'informations sur la flore Suisse) : <https://www.infoflora.ch/fr/neoptytes/en-bref.html>

Contact : Joseph Volery, collaborateur scientifique au SFN, section nature et paysage : joseph.volery@fr.ch (026 305 51 86)



Ebénisterie
DOUTAZ SA

Votre spécialiste :

- Agencement d'intérieur
- Rénovation
- Mobilier
- 026/921 39 39

WWW. doutaz.ch 1663 EPAGNY/GRUYERES

DOUTAZ SA :
LA MATIERE ET LE SAVOIR FAIRE



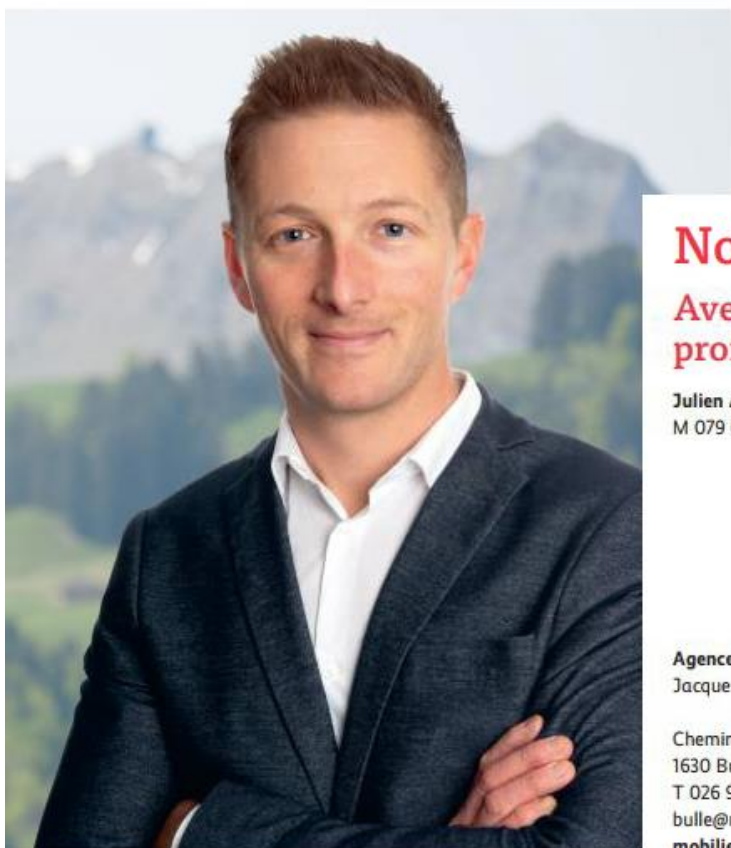


**Location de machines de chantier
et de remorques**

079 382 60 47

1647 Corbières

www.descloux-location.ch



Nous vous assurons.

**Avec rapidité, fiabilité et
professionnalisme.**

Julien Aeschlimann, Conseiller en assurances
M 079 671 17 82, julien.aeschlimann@mobilier.ch

Agence générale de Bulle
Jacques Yerly

Chemin de Folliéran 23
1630 Bulle
T 026 916 10 40
bulle@mobilier.ch
mobilier.ch

la Mobilière



Tonet

Tout ce qu'il faut pour une surface de
bois de qualité

Nos partenaires principaux :



www.tonet.ch

René Brügger

Conseiller technique

Maître menuisier

CH-1651 Villarvolard

026/915.06.05 079/358.42.41

 **Protea Tech**
 **Informatique**

Services : Vente - Réparation - Dépannage
Développement logiciels - Création de Sites Web
079 / 481 08 63 - 1647 Corbières - www.protea-tech.com

Réparation soudures de métaux ...

Sur rendez-vous :

Acier
Acier inox
Aluminium

José Magnin
Chemin du Champ Raboud 26
079 481 08 63



DEVENEZ ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

NOUS RECRUTONS!



www.gruyere-energie.ch

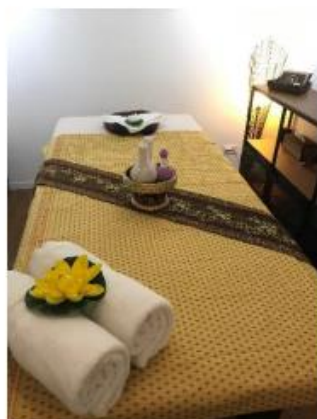


- ❖ Massage Thaïlandais
- ❖ Massage relaxant à l'huile
- ❖ Massage aux pierres chaudes
- ❖ Massage aux herbes aromatiques thaï

Rendez-vous sur www.thai-therapy.ch ou au 079 768 80 30

Fb/Instagram « Thai Therapy Corbières »

Porntipa Buathong – Seydoux



Strong2Bfit
Renforcement musculaire haute intensité
LUNDI : ST-MARTIN à 19H30
JEUDI : CORBIÈRES à 19H40

dance2Bfit
COURS DE DANCE/FITNESS
AVEC RENFORCEMENT MUSCULAIRE
MERCREDI : LE CRÉT à 19H00
JEUDI : CORBIÈRES à 18H30

Kids'dance2Bfit
Chorégraphies pour filles et garçons sur
des musiques modernes
MERCREDI : SORENS à 17H00

Moove2Bfit
079 662 38 23 - isadayet@yahoo.fr
WWW.MOOVE2BFIT.COM

Moove2Bfit

VIENS DANSER & T'AMUSER ...

kids' dance2Bfit

Cours de danse pour enfants de 6 à 13 ans
Salle de sport de **SORENS** - Mercredi 17h

Moove2Bfit
079 662 38 23 - isadayet@yahoo.fr
WWW.MOOVE2BFIT.COM

strong2Bfit

LUNDI SAINT-MARTIN 19H30

JEUDI CORBIÈRES 19H45

BODYWEIGHT WORKOUT

Cours **mixte** de 55' min. de renforcement musculaire de haute intensité

N'hésitez pas et inscrivez-vous dès aujourd'hui

Moove2Bfit
079 662 38 23
isadayet@yahoo.fr
WWW.MOOVE2BFIT.COM

A l'essentiel

Coiffure mixte
Sur rendez-vous
078/602.86.83



Florence Overney
Rue de Catillon 11
1651 Villarvolard

JARDINS DE LA COMBE

ARTISAN PAYSAGISTE
Conception et entretien
jardinsdelacombe.ch 079 351 19 20

Pompes Funèbres Moret

Anciennement Sottas Pompes Funèbres



L'assurance d'un accompagnement et d'un soutien personnalisé, digne
et respectueux dans les moments éprouvants du deuil.

Rue de la Toula 20 - 1630 Bulle • 026 912 88 88 • info@pfmoret.ch • www.pfmoret.ch



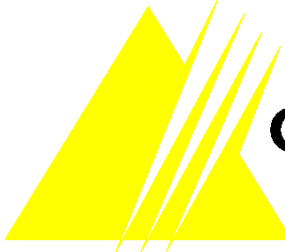
Rte des Echamps 3 | 1647 Corbières
T. +41 (0) 26 915 15 45 - www.leva-sa.ch



Guerra
Construction Sàrl
1627 Vaulruz

Entreprise de construction
Terrassement
Rénovation
Aménagements extérieurs

079 409 18 32
www.guerra-construction.ch

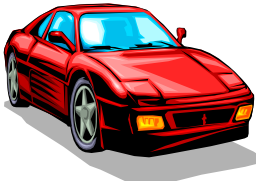


**CHRISTOPHE
GASSER**

courtage immobilier

Chemin du Champ Raboud 16 CH-1647 Corbières
Téléphone + 41 (0) 26 915 28 00 Fax + 41 (0) 26 915 28 19 Mobile + 41 (0) 79 230 78 11
www.gasser-immobilier.ch

GARAGE GILBERT AYER
1651 Villarvolard



Réparation et vente
toutes marques

Tél. atelier : 026 / 915 14 51
Tél. privé : 026 / 912 54 07
Natel : 079 / 292 93 93



G & D ROMPT SA

Villarvolard - La Tour-de-Trême

☎ 079/219 44 82

Chauffage :

✚ mazout

✚ chaudière à bois

Villarvolard - La Tour-de-Trême

✚ solaire

✚ pompe à chaleur

Installations sanitaires



Agence de Bulle Juan Ramos

Grand Rue 35, 1630 Bulle
026 919 20 70
bulle@axa.ch



LA MAISON DU NAVÈ

Rte du Vanel 115, 1647 Corbières

5 ans déjà... bienvenue !

SOINS HOLISTIQUES, ALPHAGYM, HUILES ESSENTIELLES

SORTIES CUEILLETTE & APERITIFS AUX PLANTES SAUVAGES

ERGOTHERAPIE EN NATURE POUR ADULTES ET ENFANTS, Rozenn Derré

SHOWROOM « LA SECONDE MAIN », une seconde vie pour vos habits !

DEPOT & VENTE PREPARATIONS AUX PLANTES (médicinales et comestibles)

DECOUVREZ NOS ACTIVITES VIA NOTRE SITE bienfaits.ch

Fabienne et Sébastien Publio

Rénov'Pro

Rénovations, petits travaux, montage
cuisines, salles de bain, meubles, parquets,
cloisons, carrelage,...

Travail réalisé avec soin par le patron
Devis gratuit!



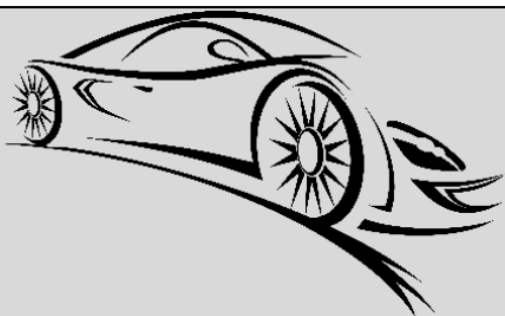
079 800 66 05
davidrobas@hotmail.com
Facebook.com/votreservice.ch

Paysages & Jardins Morel *sàrl*



**Plantations – Taille – Entretien –
Aménagements – Pierres naturelles**

Kevin Morel, route d'Impart 45, 1648 Hauteville
079/916.08.94 – www.paysages-jardins-morel.ch



Carrosserie Patrick Chassot

Tôlerie – Peinture au four – Remplacement de pare-brise –
Vitres teintées – Réparation toutes marques
Véhicule de remplacement
Devis gratuit

Route de Fribourg 155
1634 La Roche
patrick@carrosserie-chassot.ch
www.carrosserie-chassot.ch

Tél. : 026/413.31.63
Mobile : 079/254.70.52
Applicateur **CERAMIC PRO®**

RAIFFEISEN

L'alternative futée au compte épargne.

Avec un plan d'épargne en fonds de placement, vous faites fructifier vos économies, tout en profitant d'une grande flexibilité. N'hésitez pas à nous parler de vos objectifs et de la façon dont vous souhaitez les concrétiser plus rapidement.

raiffeisen.ch/epargne-en-fonds

Demandez
un entretien
conseil dès
maintenant





**MAPA
BOIS**
Brandenberger

Menuiserie - Parquet
Aménagement extérieur
www.mapabois.ch

Chemin Champ-Raboud 31 - 1647 Corbières
Tél. 079 225 83 80 - Fax 026 915 26 56 - info@mapabois.ch

www.meubles-aulogis.com



au logis
ameublements

Antoine Jaquier

ANTOINE JAQUIER

Au Logis
Ameublements

Tél. 026 915 19 25
1647 Corbières



Point de Rencontre d'Urgence (PRU) de la Commune de Corbières

Sous l'impulsion de la Confédération et du canton de Fribourg, le Conseil communal de Corbières vous informe avoir mis en place l'organisation d'un point de rencontre d'urgence (PRU) pour notre commune.

Qu'est-ce qu'un « PRU » ?

Un point de rencontre d'urgence permet de garantir un emplacement déterminé sur lequel les autorités et la population peuvent se retrouver en cas de besoin. En particulier en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut se rendre sur place afin d'y être assistée.

A quoi bon ?

En cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut y obtenir toutes les informations nécessaires à temps et trouver l'assistance le cas échéant. Par le biais de radios POLYCOM, le PRU assure une communication rapide et directe avec les feux bleus et l'Organe cantonal de conduite. Selon l'événement, la population peut y trouver de l'eau potable, de la nourriture, des médicaments, des premiers soins ou d'autres moyens pour couvrir les besoins fondamentaux. Le PRU peut également servir comme premier élément d'un processus d'évacuation, par exemple vers un hébergement d'urgence.

Le PRU communal peut être activé par le canton de Fribourg pour les événements de grande ampleur et par le Conseil communal pour les événements d'ampleur plus réduite.

Le PRU sera activé notamment en cas de blackout, de délestage cyclique dans le cadre d'une pénurie d'électricité, de pannes de réseau ou d'événements nécessitant une évacuation (p.ex. alarme-eau, inondation, éboulement).

Comment trouver le PRU ?

Le PRU de la Commune de Corbières se trouve à la halle polyvalente de Corbières (administration communale)

Adresse : Chemin du Pré-du-Crêt 7, 1647 Corbières

En cas d'événement, l'ouverture du PRU de la Commune de Corbières sera signalée par un panneau et une oriflamme.

Les autres PRU du canton seront (prochainement) publiés sur le site internet www.pointrencontreurgence.ch et dans le portail cartographique du canton de Fribourg.

Quelles mesures de précautions peut prendre la population ?

Les provisions domestiques éviteront bien des mauvaises surprises. Elles garantiront moins de stress et surtout moins de panique. Chacun de nous a donc intérêt à se préparer à une certaine autarcie pour surmonter un cap difficile.

Il faut avoir des aliments stockables pour une bonne semaine et 9 litres d'eau par personne.

Pour plus d'informations au sujet des provisions domestiques nous vous invitons à consulter le lien ci-dessous renvoyant à la page de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique

<https://www.bwl.admin.ch/bwl/fr/home/themen/notvorrat.html>.

VENTE DE PLANTONS

***Sur la place de la salle polyvalente
à Corbières***

***Les samedis matins de 9h à 12h
29 avril - 6, 13, 20 et 27 mai***



Au plaisir de vous rencontrer !

En partenariat



Grégory Meige
Corbières



Samuel Engel
Hauteville

Infos et numéros utiles

Où nous trouver ?

Bâtiment de la halle polyvalente, Corbières (1^{er} étage)

Secrétariat communal &
Caisse communale
Ch. du Pré-du-Crêt 7
1647 Corbières

e-mail :

administration@corbieres.ch

caisse@corbieres.ch

tél. 026/915 14 08

tél. 026/915 28 12

Internet :

www.corbieres.ch

Horaires d'ouverture :

Lundi 13h00 – 16h00

Mardi 17h00 – 19h00

Mercredi 09h00 – 11h00

Administration scolaire	Route de la Gruyère 23, Villarvolard	079/707 62 83
Ecole de Villarvolard	Route de Croula 2, Villarvolard	026/915 32 09
Ecole de Corbières	Chemin de la Montagnetta 14, Corbières	026/915 06 32
Ecole d'Hauteville	Route de la Gruyère, Hauteville	026/915 27 98
Agence communale AVS	Administration Corbières	026/915 14 08
Etat civil cantonal		026/305 14 17
Paroisse St-Sulpice le Solitou		
Président	Patrice Ballif	079/685 59 11
HFR	Site de Riaz	026/306 40 00
Ambulance	Appel d'urgence	144
Alarme feu	Centrale d'alarme	118
Police	Appel d'urgence	117
Local du feu Corbières		026/915 00 74
Pharmacie de service		026/912 33 00

Publication / Rédaction

Le conseil communal remercie chaleureusement ses fidèles ou nouveaux annonceurs pour leur soutien.

Merci de transmettre vos communications au secrétariat communal, tél. 026/915.14.08, par e-mail à : administration@corbieres.ch, ou encore par courrier, d'ici au **15 septembre 2023** pour la prochaine publication.

Déchetterie intercommunale



Déchetterie intercommunale Horaires et jours d'ouverture en 2023

Mardi	17h30 - 19h00
Mercredi	14h30 - 17h30 (ouvert du 1er mai au 31 octobre 2023)
Jeudi	17h30 - 19h30
Samedi	09h00 - 11h00 13h30 - 17h00

Janvier						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Mars						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mai						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Juillet						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Août						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Ouvert

Fériés : fermé